

Lettre de Panaït Istrati à Jean Paulhan, 1929-08-19

Auteur : Istrati, Panaït (1884-1935)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Istrati, Panaït (1884-1935), Lettre de Panaït Istrati à Jean Paulhan, 1929-08-19, 1929-08-19.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14339>

Copier

Information sur la lettre

Date 1929-08-19

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

Vienne, le 19/8/29

Mon cher Paulhan,

(Ne vous effrayez pas de ce papier de croquette : je ne suis pas pédiaste ; je ne suis qu'un consommateur dans un café qui n'a pas d'autre papier.)

Alors : m'avez-vous répondu, chez Sonnesco, ce que vous avez décidé de l'Affaire Roussakov ? Si oui, la votre lettre me suivra ; si non, vous trouverez plus bas mon adresse permanente en Roumanie.

Et sachez que j'ai grand besoin d'argent. Les voyages me coûtent les yeux de la tête, quoique faits dans les conditions les plus modestes.

Aussi, dites-moi si la NRF veut bien me payer 3000 fr. pour cette partie principale de mon livre. (Europe m'a payé 960 fr. pour le Pêcheur d'éponges, qui est loin d'être, par la qualité et le

volume, ce qui est l'Affaire Roussakoff.)

Veuillez donc ne pas me faire de difficultés, s'il y a accord pour la publication. Vous en trouverez largement votre compte.

Puis, il me faut cet argent tout de suite. Pour que je puisse le toucher le plus vite, vous m'avez qu'à le virer à la Société de banque suisse, Corraterie 10, Genève, au crédit de mon compte. - Puis-je espérer une suite heureuse et prompte?

Par conséquent, s'il y a accord complet, avertissez-moi de la date à laquelle le virement a déjà été exécuté, en m'écrivant, recommandé: Monsieur Romulus Cioflec, pour P. I., strada Martirul Popescii 6, Timisoara III, Roumanie. (Tâchez que ce soit écrit correctement.)

Durant au texte de l'Affaire, je vous ai dit que je ne l'ai qu'à peine revu, et il y aura ^{à faire} certaines améliorations, ou certains changements que j'ai indiqués à Robert France. Mais celui-ci ne sera de retour à Paris que le 5 septembre, et pour le cas où vous serez pressé,

Je vous autorise de corriger vous-même comme vous
l'entendez, surtout les expressions trop violentes ou crues.

Je suis impatient de vous lire.

Affectueusement votre

Paul Valéry